

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE ET AGROFORESTIÈRE

de la MRC des Etchemins / 2025-2030



Photo : © Phil Tétu (Tourisme Chaudière-Appalaches)

Avec la participation financière de :

Québec 

 MRC DES
ETCHEMINS
*Naturellement
entreprenante!*

RÉALISATION

Rédaction :

Émilie Bédard, conseillère en aménagement du territoire et en environnement (responsable de la mise en œuvre du PDZAA)

Consultant externe :

Samuel Comtois, Groupe Pleine Terre

Ressources internes :

Graphisme : Mélanie Gilbert, agente aux communications et marketing territorial

Évaluation foncière : Jean-Francois-Morin, technicien en évaluation senior

Aménagement du territoire :
Mathieu Turcotte, aménagiste

Membres du comité stratégique :

Mathieu Turcotte (MRC),
Pierre-Olivier Gauthier (MRC),
Jean-François Guay (MAPAQ),
Christian St-Pierre (UPA),
Maxime Beaudoin (UPA) et
Jérôme Lapointe (APBB).

Membres du comité directeur :

Camil Turmel (préfet, Lac-Etchemin),
Camil Cloutier (maire, Saint-Zacharie),
Luce Bisson (maire, Sainte-Sabine),
Lucie Gagnon (maire, Saint-Louis-de-Gonzague),
Jean Bernier (maire, Sainte-Rose-de-Watford),
Michel Bernard (maire, Saint-Cyprien-des-Etchemins),
Éric Cliche (APBB) et
Geneviève Boutin (MAPAQ).

Photo : © Ghislain Fortin / Municipalité de Saint-Benjamin

Remerciements

La MRC des Etchemins tient à remercier toutes les personnes (producteurs agricoles, citoyens et intervenants du milieu) qui ont participé aux deux forums de consultation.

Nous remercions également nos partenaires pour leur soutien technique et/ou leur implication : Syndicat de l'UPA des Etchemins, Association des propriétaires de boisés de la Beauce, Producteurs et productrices acéricoles de la Beauce, Comité de bassin de la rivière Chaudière, SADC Bellechasse-Etchemins et la municipalité de Saint-Prosper.

Ce document a été réalisé grâce à l'appui financier du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dans le cadre du Programme de développement territorial et sectoriel 2023-2026.

MOT DU PRÉFET



Chères citoyennes, chers citoyens,

C'est avec enthousiasme que je vous présente la version révisée du Plan de développement de la zone agricole et agroforestière (PDZAA). En accord avec notre mission—exercer un leadership dynamique et favoriser un développement harmonieux et durable—ce document reflète notre volonté d'allier innovation, diversification et protection de nos ressources.

Nos fermes, nos érablières et nos forêts sont au cœur de cette ambition. Nous souhaitons encourager des pratiques agricoles et agroforestières renouvelées, favoriser la mise en marché locale, soutenir l'agrotourisme et surtout, accompagner la relève. La gestion responsable des ressources demeure aussi une priorité essentielle pour garantir la pérennité de notre territoire.

Ce PDZAA est le fruit d'une concertation active entre producteurs, transformateurs, élus et citoyens. Chacun a apporté son expertise afin de définir des chantiers de travail réalistes et porteurs d'avenir. Je fais pleinement confiance aux équipes qui assureront sa mise en œuvre, soutiendront les initiatives innovantes et veilleront à ce que ce plan contribue réellement à la prospérité et au rayonnement des Etchemins.

Je remercie tous ceux et celles qui ont participé à cette démarche collective. Ensemble, poursuivons notre engagement pour que la MRC des Etchemins devienne un exemple de développement agricole et agroforestier durable, solidaire et fière de son identité.

A handwritten signature in blue ink, reading "Camil Turmel". The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke at the end.

Camil Turmel
Préfet de la MRC des Etchemins



Acronymes, sigles et abréviations

AMVAP	Agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches
APBB	Association des propriétaires de boisés de la Beauce
CMCA	Centre multi-conseils agricoles
CRÉA	Centre régional d'établissement en agriculture du Québec
CSBE	Commission scolaire de la Beauce-Etchemin
CTEQ	Centre de transfert d'entreprise du Québec (Repreneuriat Québec)
LPTAA	Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MELCCFP	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
MHH	Milieux humides et hydriques
MRC	Municipalité régionale de comté
OBV	Organisme de bassin versant
PDZA	Plan de développement de la zone agricole
PDZAA	Plan de développement de la zone agricole et agroforestière
PFNL	Produits forestiers non ligneux
PRMHH	Plan régional des milieux humides
REA	Règlement sur les exploitations agricoles
SADC	Société d'aide au développement de la collectivité
TACA	Table agroalimentaire de Chaudière-Appalaches
UPA	Union des producteurs agricoles

Photo : © Municipalité de Sainte-Sabine



TABLE DES MATIÈRES

À propos de la révision du PDZA	6
Démarche	7
Faits saillants	8
Diagnostic territorial.....	13
Vision	26
Mise en œuvre	27
Plan d'action	30
Annexes.....	37

Photo : © Municipalité de Saint-Magloire

À PROPOS

de la révision du PDZA

Le Plan de développement de la zone agricole (PDZA) est un instrument de planification qui vise à mettre en valeur la zone agricole d'une MRC tout en favorisant le développement durable des exploitations.

Il s'articule autour d'un état des lieux du territoire et des activités agricoles, d'un diagnostic détaillé, d'une vision concertée et d'un plan d'action.



Photo : © Mélanie Goupil / Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis

LA DÉMARCHE

de révision du PDZA

La révision du PDZA, complétée en octobre 2025, avait pour objectifs principaux la mise à jour du portrait du territoire, l'actualisation des enjeux et l'ajustement du plan d'action aux réalités et défis actuels.

Cette révision a été accompagnée de manière proactive par deux comités essentiels : le comité stratégique, qui travaillait en étroite collaboration avec l'équipe technique pour orienter les réflexions et les décisions tout au long du processus, et le comité directeur, qui assurait l'approbation des choix finaux.

Le principe fondamental de cette démarche était de favoriser le dialogue et la collaboration entre les producteurs agricoles et agroforestiers, la population locale et les divers acteurs du territoire, dans une approche participative. En tout, plus de 150 personnes ont été consultées lors des différentes phases de cette révision, permettant ainsi d'assurer une représentation riche et diversifiée des enjeux et des préoccupations du territoire, dans le respect des dynamiques locales et des priorités collectives.

COLLABORATION



Adoption du 1^{er} PDZA de la MRC des Etchemins



Sondage/bilan du 1^{er} PDZA



Lancement de la révision du PDZA



1^{er} forum de consultation (Présentation du portrait et co-crédation sur éléments de valeurs et les enjeux)



2^e forum de consultation (Présentation du diagnostic et co-crédation sur les projets)



Adoption et lancement du PDZAA révisé

FAITS SAILLANTS

Ce chapitre présente les faits saillants du portrait qui permettent de mieux cerner la réalité agricole actuelle du territoire de la MRC. Il propose un résumé des données clés et des principales tendances ayant émergé depuis l'adoption du PDZA initial, afin de soutenir la réflexion collective autour des enjeux et des perspectives de développement agricole.

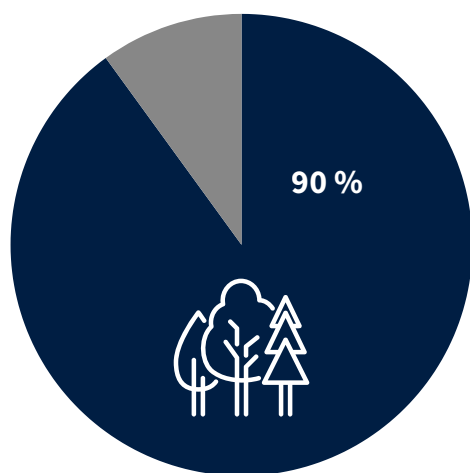
Pour celles et ceux qui souhaitent approfondir le portrait du territoire, la version détaillée de la mise à jour du portrait (et les références associées) sont disponibles à l'annexe A.



Photo : © Phil Têtu (Tourisme Chaudière-Appalaches)

Territoire agricole et forestier

**Superficie de la
MRC des Etchemins
1 823 km²**



**Environ 90 %
sous couvert forestier**



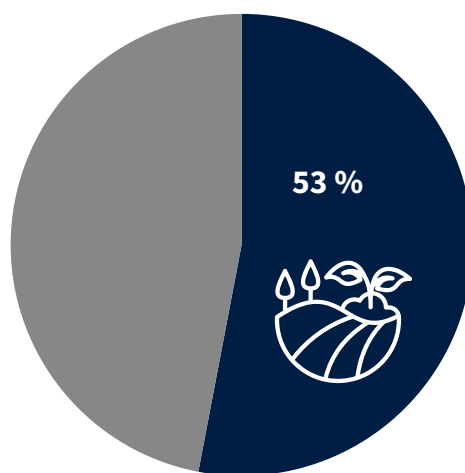
**Potentiel acéricole :
1 930 481 entailles
potentielles (MAPAQ)**



**Augmentation de 126 %
de la valeur des terres agricole
= Moyenne de 9 930 \$/ha**

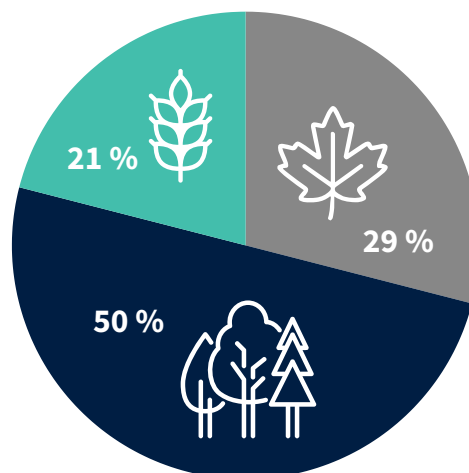
De 2016 à 2023

**Superficie de la zone agricole
permanente :
965 km² (96 516 ha)**



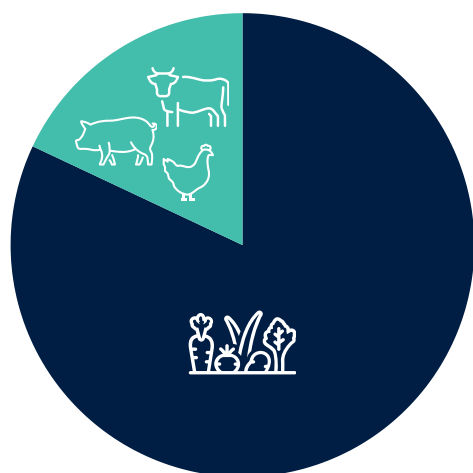
= 53 % du territoire de la MRC

- 29 % cultivée pour l'acériculture (1 895 254 entailles exploitées)
- 50 % cultivée pour les boisés et plantations
- 21 % cultivée pour les cultures végétales/animales



Production agricole

387
exploitations agricoles



82 % en production végétale



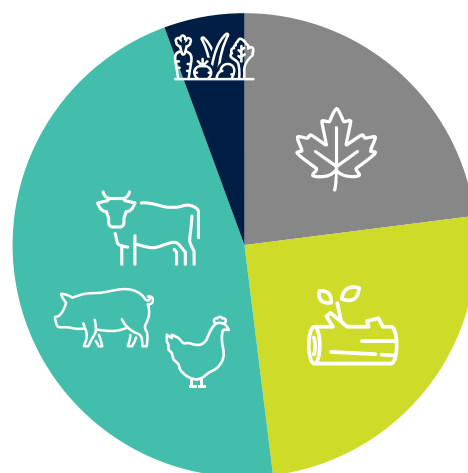
↗ + 11 % *

18 % en production animale



↗ + 5 % *

Revenus



24,8 M \$
Production animale



↘ - 10 % *

13,4 M \$
Production de bois



↗ + 40 % *

12,3 M \$
Acériculture



↗ + 8 % *

3 M \$
Production végétale



↗ + 9 % *

↗
+240 % *

**Augmentation de 240 %
des petites exploitations
(superficie < 4 ha)**



**53 exploitations agricoles
avec des produits bio**

Agrotourisme

76

exploitations
font une mise en
marché de type
« circuit court »



Photo : © Caroline Fournier / Ferme Ricolanne, Lac-Etchemin

6

exploitations
agricoles offrent
de l'agrotourisme



Photo : © Caroline Fournier / Douceurs des Appalaches, Lac-Etchemin

10

entreprises de
la MRC offrent
du tourisme
alimentaire



Photo : © Caroline Fournier / Les Délices du Bonnet, Saint-Magloire

Forces agricoles

510 exploitants¹ agricoles



< 35 ans

8 %

↗ + 33 % *



entreprises d'un exploitant¹
> 55 ans

67 %

↗ + 23 % *



entreprises d'un exploitant¹
= femme

20 %

↗ + 100 % *

349 travailleurs agricoles rémunérés

¹ Certaines entreprises agricoles ont plus d'un exploitant.

* De 2016 à 2021

DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Éléments de valeur

Dans le cadre de la consultation menée pour la révision du PDZA, les participants ont identifié et échangé sur les éléments qui façonnent l'identité et révèlent le potentiel du territoire de la MRC des Etchemins.

Ces échanges ont permis de mettre en lumière cinq grands **éléments de valeur**, chacun représentant un pilier important pour le dynamisme économique, social et environnemental de la région.



Photo : © Caroline Fournier / Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis



Photo : © Yvon Lacombe / Municipalité de Saint-Zacharie

Les fermes (les entreprises et les producteurs)

Les 387 entreprises agricoles (et leurs 510 exploitants) du territoire sont perçues comme un pilier central de l'identité et de l'économie locale. Elles incarnent la fierté locale et l'accessibilité à des produits de qualité, favorisant l'achat local. Ces entreprises créent un lien fort avec la population, apportent un rayonnement au-delà de la région et sont essentielles à la vitalité des municipalités. De plus, elles participent au développement de l'agrotourisme, secteur en plein essor.

La forêt

Couvrant environ 90 % de la MRC et générant des revenus avoisinant les 13 M\$ grâce à la production de bois, la forêt représente une ressource stratégique, notamment en raison du dynamisme économique qu'elle engendre à travers les activités récréotouristiques et l'industrie forestière. De plus, la beauté des paysages forestiers, la diversité des milieux naturels et le potentiel de cette ressource pour la récolte des produits forestiers non ligneux (PFNL) en font un atout majeur.

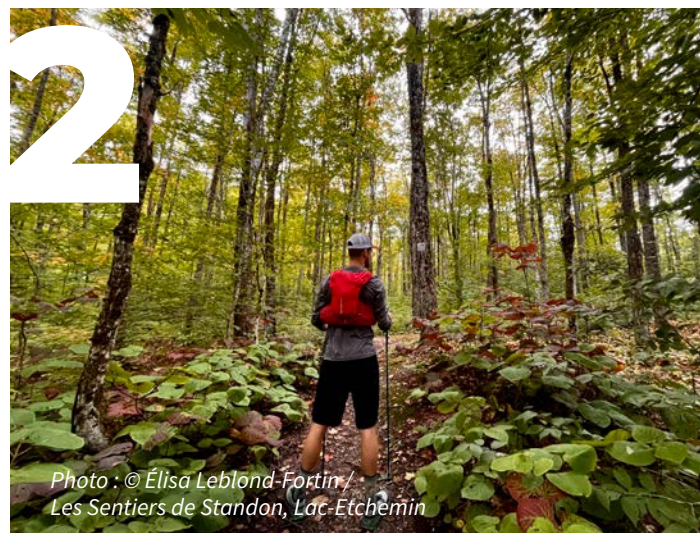


Photo : © Élisabeth Leblond-Fortin /
Les Sentiers de Standon, Lac-Étchemin



Photo : © Yvon Lacombe / Ferme JN Morin, Saint-Zacharie

L'acériculture

Avec près de 2 millions d'entailles et des revenus annuels avoisinant les 12 M\$, l'acériculture est un secteur économique très important pour la région. Elle contribue non seulement à la création d'emplois mais aussi à l'occupation durable du territoire. La qualité des produits dérivés de l'érable et l'expansion de cette filière en font un moteur de croissance économique. De grandes entreprises sont présentes dans le domaine, renforçant ainsi la place de l'acériculture comme une composante essentielle de l'économie locale.

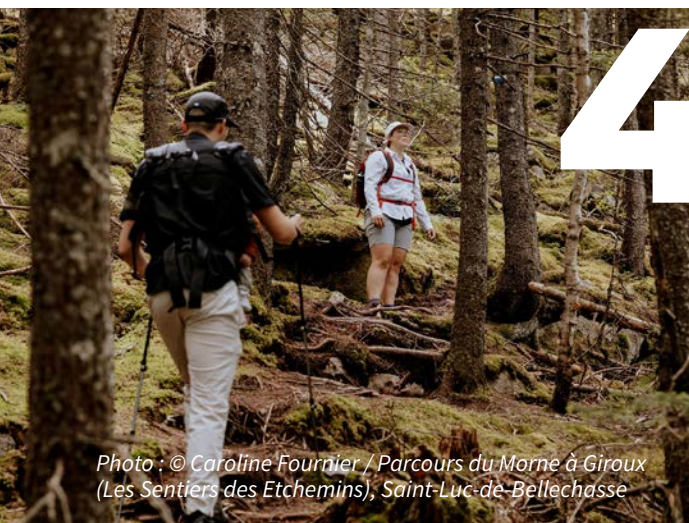


Photo : © Caroline Fournier / Parcours du Morne à Giroux (Les Sentiers des Etchemins), Saint-Luc-de-Bellechasse

Territoire et paysages

Le territoire et ses paysages sont perçus comme une véritable richesse. Ils incarnent l'ADN des Etchemins, notamment grâce à leur beauté et leur diversité. Ces caractéristiques naturelles sont des atouts majeurs pour les activités touristiques, tout en offrant une diversité de productions agricoles. L'éloignement du territoire par rapport aux grands centres, son caractère paisible et ses conditions pédoclimatiques plutôt favorables sont aussi vus comme une opportunité pour le développement, permettant à la région de se distinguer par la qualité de son environnement et son potentiel touristique.

L'agrotourisme

L'agrotourisme, en croissance dans les Etchemins, favorise la mise en valeur des produits locaux et renforce les liens entre la population et le milieu rural. En 2024, 6 entreprises etcheminoises font de l'agrotourisme, contribuant à l'essor de l'achat local. Par ailleurs, l'agrotourisme joue un rôle clé dans la promotion de l'agrotransformation, permettant ainsi d'offrir une meilleure visibilité à la région. Cette activité est un levier important pour dynamiser le territoire, attirer des visiteurs et soutenir l'économie locale tout en préservant les valeurs rurales et agricoles, chères aux Etchemins.



Photo : © Caroline Fournier / Les Ruchers LeCam, Saint-Camille-de-Lellis



Défis et enjeux

Bien que la MRC des Etchemins se distingue par plusieurs éléments de valeur qui contribuent à son identité et à son potentiel, elle fait néanmoins face à des enjeux et défis importants qui freinent le développement de son agriculture et son agroforesterie.

Lors de la consultation, plusieurs de ces enjeux ont été identifiés et classés selon leur importance. Ceux-ci bien que similaires à ceux du PDZA 2019-2023, restent d'actualité et soulignent des problématiques persistantes pour la région. Voici les principaux enjeux, présentés par ordre d'importance, avec une synthèse des causes sous-jacentes.

Photo : © Yvon Lacombe / Mont Bonnet, Municipalité de Saint-Magloire



Pénurie de relève et difficultés au démarrage d'entreprise

Bien que le nombre d'exploitants agricoles de moins de 35 ans ait augmenté de 33 % entre 2016 et 2021 (Statistique Canada), un défi majeur persiste dans la MRC des Etchemins : 67 % des exploitants ont plus de 55 ans (soit une hausse de 23 % de 2016 à 2021), tandis que seulement 8 % sont âgés de moins de 35 ans. Ce manque de relève est donc un enjeu crucial pour le territoire. En outre, 87 % des exploitations agricoles de la MRC ne disposent pas de plan de relève. Ce phénomène est accentué par la hausse des prix des terres agricoles, qui ont augmenté de 126 % entre 2016 et 2021. Bien que les terres des Etchemins demeurent parmi les plus abordables de la région de Chaudière-Appalaches, cet obstacle reste significatif pour les jeunes agriculteurs. Par ailleurs, l'augmentation importante des dépenses par rapport aux revenus des agriculteurs, illustre la fragilité économique du secteur. Dans les Etchemins, les dépenses d'exploitation des entreprises agricoles ont augmenté plus rapidement que les revenus (2016-2021; Statistique Canada), ce qui confirme cette tendance préoccupante.

Les parties prenantes identifient plusieurs facteurs expliquant la pénurie de relève et les difficultés à démarrer une entreprise agricole dans la MRC. Parmi ces facteurs, on retrouve l'absence de fonds pour démarrer, la faible attractivité de la région auprès des agriculteurs, la pénurie de logements et la méconnaissance des programmes d'aide existants. Par ailleurs, les difficultés liées au démarrage d'entreprise sont souvent accentuées par une formation insuffisante des jeunes dans les secteurs agricoles et forestiers.

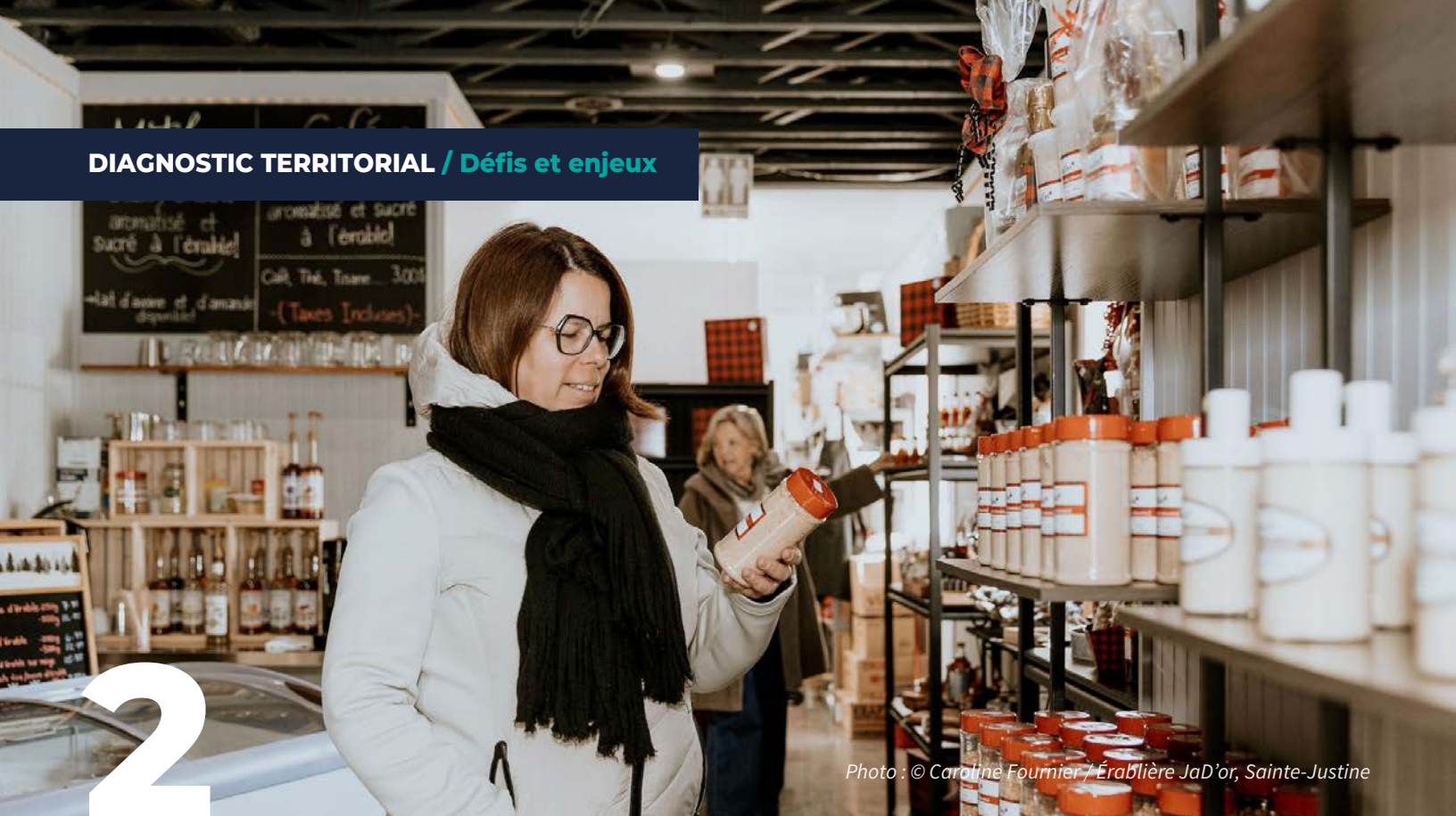


Photo : © Caroline Fournier / Érablière JaD'or, Sainte-Justine

Difficulté de mise en marché des produits locaux

En 2021, la population de la MRC des Etchemins était de 16 998 habitants, dont près de la moitié (45 %) est concentrée dans deux principaux pôles : Lac-Etchemin et Saint-Proper. Cette répartition géographique entraîne des répercussions sur l'organisation des activités économiques, tant au niveau de la répartition des consommateurs que de l'offre. Des 387 exploitations agricoles de la MRC, 76 pratiquent la vente directe au consommateur (Statistique Canada). Cependant, seulement 20 % de ces exploitations tirent 100 % de leurs revenus de cette vente directe. Ces données reflètent la complexité du marché local, où les producteurs font face à des volumes de vente limités et des prix plus élevés. En outre, les petites entreprises agricoles manquent de ressources financières, de temps et d'accès aux grandes chaînes de distribution, ce qui limite leur visibilité et leur développement.

L'agrotourisme se développe dans la MRC, avec six entreprises qui s'y consacrent. En tout, la MRC comptait 16 entreprises engagées dans le secteur du tourisme alimentaire en 2024. Néanmoins, la mise en marché des produits locaux reste un défi. La transformation des produits agricoles et le manque de structures collectives

de mise en marché demeurent des enjeux majeurs pour les producteurs locaux, qui peinent à surmonter ces obstacles et à accroître leur présence sur le marché.

Cela dit, le territoire de la MRC des Etchemins présente un fort potentiel de développement de marché, porté par la synergie locale et les orientations stratégiques de la MRC. Le Plan de relance, notamment, a injecté des sommes importantes dans le milieu et permis l'octroi de subventions aux entreprises touristiques. Plus récemment, l'organisation a placé le tourisme au cœur de sa planification stratégique, annonçant des orientations porteuses pour l'avenir. Plusieurs entrepreneurs agroalimentaires et agrotouristiques ont pu bénéficier de ces fonds pour lancer ou développer leur entreprise, tout en créant des projets valorisant la transformation et la mise en marché des produits locaux. Ces entreprises ont un dynamisme et un esprit de collaboration remarquables, comme en font foi la création d'un Calendrier de l'Avent gourmand mettant en valeur des produits locaux et une randonnée de raquettes gourmande avec dégustations, qui contribuent au rayonnement de l'offre plein-air du territoire.

3

Photo : © Mélanie Goupil / Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis

Manque de leadership régional et absence d'image de marque

Selon une majorité des parties prenantes consultées, la région des Etchemins manque de reconnaissance, tant à l'échelle locale que régionale, ce qui freine son développement et son rayonnement. Le sentiment d'appartenance y est limité, et l'absence de collaboration entre les différents acteurs du milieu, couplée à une communication défailante, accentue cette situation. L'absence d'une ressource dédiée aux dossiers agroalimentaires à la MRC peut, en partie, expliquer cette problématique de collaboration et de communication.

De plus, cela limite aussi l'organisation optimale des producteurs et le développement de synergies locales. La mise en place d'initiatives pour renforcer la coopération entre les acteurs agricoles contribuerait assurément à une plus grande cohésion et rehausserait la mise en valeur des produits locaux tout en développant un sentiment d'appartenance plus fort au sein de la communauté.

4

Photo : © Ghislain Fortin / Municipalité de Saint-Luc-de-Bellechasse

Pérennité des entreprises agricoles et agroforestières

Dans la MRC des Etchemins, on observe une augmentation du nombre d'entreprises agricoles entre 2016 et 2021 (↑11% en production végétale et ↑5% en production animale). Cependant, cette croissance semble davantage être le reflet d'une augmentation du nombre de petites exploitations. Il y a 9% des exploitations qui ont désormais moins de 4 hectares, ce qui représente une hausse importante de 240%. Parallèlement, le nombre d'exploitants agricoles ne dépendant pas d'autres emplois rémunérés a diminué de 13%. La baisse du nombre de travailleurs familiaux (-14%) dans les exploitations agricoles indique également un recul du modèle traditionnel des fermes/entreprises familiales, un phénomène qui peut nuire à la transmission et à la pérennité des exploitations agricoles à long terme.

Plusieurs autres facteurs menacent aussi la pérennité des entreprises agricoles : le vieillissement de la population agricole, l'absence de relève, un endettement élevé et des revenus insuffisants. De plus, un accès limité au financement et des conditions de travail difficiles rendent le secteur moins attractif pour les jeunes générations. La combinaison de ces facteurs crée un climat d'incertitude pour l'avenir de l'agriculture locale et rend nécessaire un soutien renforcé pour assurer la pérennité des exploitations agricoles.

5

Photo : © Mélanie Goupil / Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis

Réglementation peu adaptée et surcharge administrative

Les producteurs agricoles doivent se soumettre à une multitude de lois et règlements émanant de différents paliers gouvernementaux, ce qui complique la gestion de leurs activités. Parmi ceux-ci, on retrouve la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA), qui vise à protéger les terres agricoles, ainsi que le Règlement sur les exploitations agricoles (REA), qui régit les impacts environnementaux de leurs pratiques. De plus, les règlements d'urbanisme municipaux imposent des restrictions supplémentaires sur l'utilisation des terres, notamment en matière de gestion des odeurs, créant parfois des conflits entre les activités agricoles et les exigences de développement local. Cette superposition réglementaire représente indubitablement un défi majeur pour les producteurs, qui doivent naviguer dans un cadre légal complexe et souvent contraignant.

Les parties prenantes indiquent que la réglementation est complexe, voire rébarbative, et que les producteurs doivent faire face à un travail en silo des ministères et organismes. Les délais de traitement des demandes et des permis peuvent être longs et la gestion administrative est perçue comme un frein pour accéder à du financement et aux subventions.

6

Photo : © Ghislain Fortin / Municipalité de Lac-Etchemin

Sous-exploitation des friches agricoles

La zone agricole s'étend sur 96 516 hectares, soit 53 % du territoire total de la MRC des Etchemins. De cette superficie, 80 % est occupée par des boisés, des plantations et des érablières, tandis que seulement 20 % est dédiée aux cultures végétales (MAPAQ). Cette proportion de terres cultivées a diminué de 1 % entre 2016 et 2023* (sur déclaration volontaire des producteurs), soit l'équivalent de 84 ha, illustrant ainsi une tendance à la réduction des espaces agricoles cultivés au sein de la MRC. À l'opposé, plusieurs régions du Québec ont connu une augmentation des terres agricoles cultivées pour la même période. De plus, une proportion importante de terres cultivées a été perdue avant 2016. Dans ce contexte, l'acquisition de données et la mise en valeur des friches agricoles devient un enjeu crucial. Le manque de réglementation, notamment en ce qui concerne le fauchage annuel, contribue à l'abandon de ces terres, un phénomène aggravé par le vieillissement de la population.

Les participants à la consultation ont également mentionné que l'achat de terres par des néoruraux et leur reboisement viennent accentuer cet enjeu. La gestion et la valorisation de ces friches sont encore compliquées par la méconnaissance de leur potentiel écologique, rendant d'autant plus pressant le besoin d'action pour préserver et revitaliser ces espaces agricoles. Le règlement de contrôle intérimaire (RCI) no. 146-23 favorisant la pérennité et la culture des terres agricoles de la MRC des Etchemins, adopté le 12 mars 2025, devrait permettre de pallier cette problématique de manière significative.

7

Photo : © Phil Têtu (Tourisme Chaudière-Appalaches)

Santé psychologique des producteurs

Bien que la région de Chaudière-Appalaches dispose actuellement de deux, bientôt trois, travailleuses de rang pour soutenir les producteurs agricoles, la santé psychologique de ces derniers continue de se détériorer. Les parties prenantes soulignent que la charge mentale croissante et le stress financier deviennent des fardeaux de plus en plus lourds à porter, augmentant l'anxiété et les tensions familiales.

En outre, la pression accrue liée aux fluctuations des prix agricoles, aux conditions climatiques de plus en plus imprévisibles et à la concurrence internationale renforce ce climat de stress. Face à cette situation, il est impératif de mettre en place des dispositifs de soutien plus accessibles et mieux adaptés aux besoins uniques des producteurs agricoles pour préserver leur santé psychologique et leur qualité de vie.

8

Adaptation aux changements climatiques

Les producteurs agricoles doivent faire face aux conséquences du réchauffement climatique. Selon les données du projet Agri-climat, l'horizon 2050 pour Chaudière-Appalaches prévoit une augmentation de la température moyenne annuelle d'environ 3°C ainsi qu'une hausse des précipitations totales de l'ordre de 75 mm. Bien que certains voient des opportunités d'adaptation aux nouvelles conditions climatiques, les défis restent majeurs, en particulier en ce qui concerne la gestion de l'eau et la préservation des sols. Les sécheresses plus fréquentes et les épisodes de pluie intense peuvent entraîner une mauvaise gestion de l'eau, affectant les rendements et augmentant les risques d'érosion. En plus de l'expertise développée par la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches, la mise en place d'un plan climat par la MRC des Etchemins représente une initiative essentielle pour accompagner les producteurs dans l'adaptation aux nouvelles réalités climatiques. Ce plan pourra inclure des mesures concrètes pour la gestion durable des ressources en eau, la protection des sols et l'accompagnement des producteurs dans la transition vers des pratiques agricoles plus résilientes.

9

Photo : © Dominic Bouffard / Rivière St-Jean, Saint-Camille-de-Lellis

Protection des ressources en eau

De 2016 à 2021, les pratiques agricoles dans la MRC des Etchemins ont montré une tendance positive avec une réduction notable de l'utilisation de pesticides (-17%; Statistique Canada). Parallèlement, de plus en plus d'exploitations adoptent des pratiques plus respectueuses de l'environnement, comme la diminution du sol à nu et la culture de couverture. Ces évolutions témoignent d'un engagement croissant vers une agriculture plus durable.

Cependant, la protection des ressources en eau demeure un enjeu crucial. Celle-ci est menacée par des pratiques telles que la protection insuffisante des bandes riveraines

et l'utilisation inappropriée de certains intrants agricoles (la problématique des bandes riveraines et des pesticides en milieux urbains et riverains sont 2 des 5 priorités du Plan directeur de l'eau 2024-2024 du COBARIC). Un renforcement de la sensibilisation aux enjeux environnementaux s'avère indispensable pour garantir une gestion plus responsable des ressources en eau, en complément des efforts déjà déployés pour réduire l'empreinte écologique de l'agriculture. Dans ce contexte, la mise en œuvre du plan d'action du PRMMH de la MRC sera un levier clé pour soutenir et approfondir ces actions de préservation.

Une synthèse du diagnostic sous forme d'une matrice des forces, faiblesses, opportunités et menaces est disponible pour consultation à l'annexe B.

VISION

La vision révisée du PDZAA s'ancre dans la mission et la vision que la MRC s'est donnée dans sa planification stratégique de 2023. Elle reflète également les priorités exprimées par les parties prenantes lors des consultations publiques, à travers les grands chantiers qui en ont émergé.

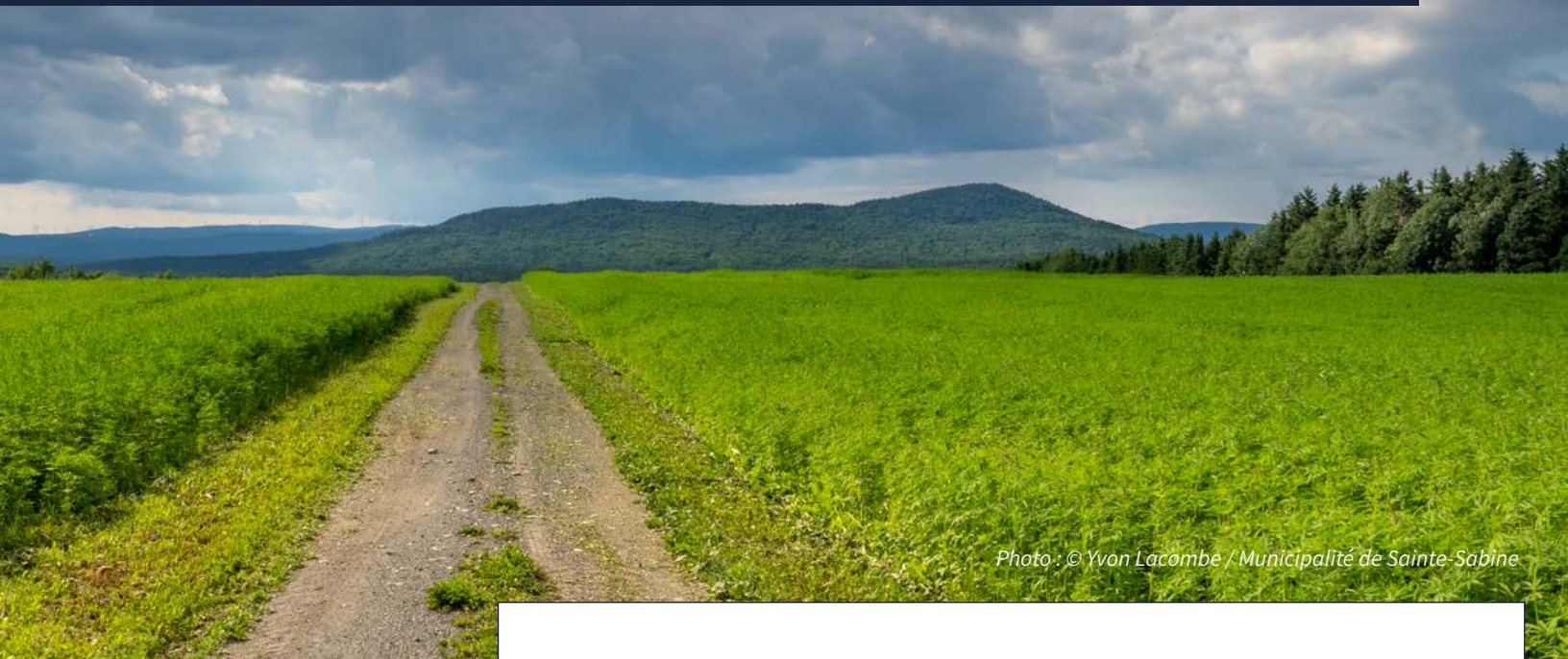


Photo : © Yvon Lacombe / Municipalité de Sainte-Sabine

Voici la vision qui guidera désormais les actions de la MRC en matière de développement de l'agriculture et de l'agroforesterie :

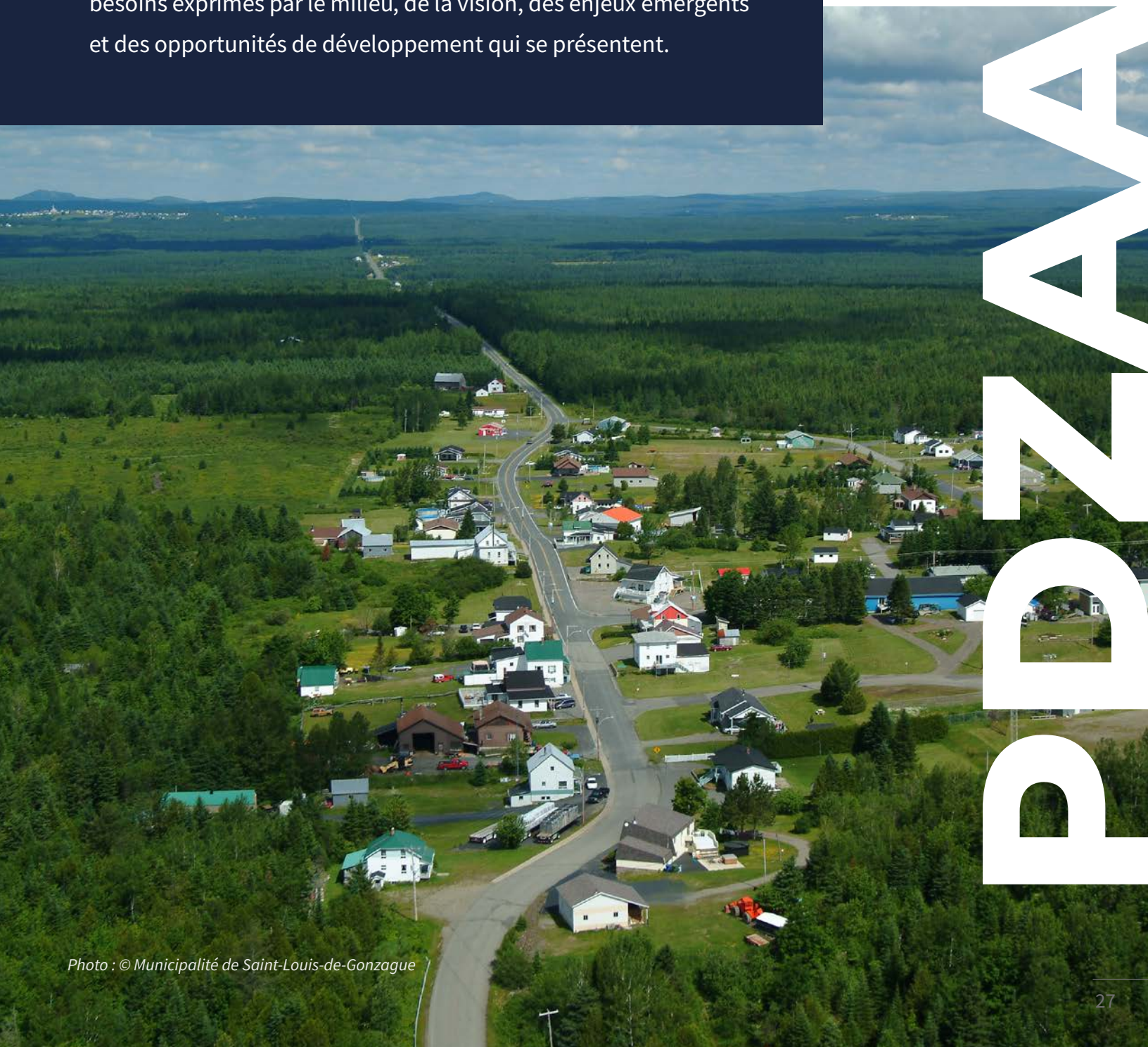
En 2035, la MRC des Etchemins est reconnue pour la vitalité, la résilience et l'évolution constante de sa zone agricole et agroforestière. En s'appuyant sur une vision d'ensemble du développement de son territoire, elle mise sur la pérennisation des acquis et la diversification des activités agricoles, la transformation agroalimentaire de proximité et le développement d'un agrotourisme distinctif, afin de valoriser pleinement le potentiel de ses terres, de ses savoir-faire et de ses paysages.

En misant sur une approche concertée et inclusive, elle mobilise les producteurs, les transformateurs, les élus, les partenaires et les citoyens autour d'objectifs communs porteurs de prospérité, de résilience et d'identité territoriale. Elle crée ainsi un environnement favorable à la relève agricole, à l'entrepreneuriat et à l'innovation à l'échelle de l'ensemble de la collectivité etcheminoise, dans une perspective de gestion durable des ressources.

Porteuse d'une identité territoriale forte, la zone agricole des Etchemins devient ainsi un levier de développement durable et harmonieux, contribuant activement à la qualité de vie de ses communautés et au rayonnement de la région.

MISE EN ŒUVRE

Afin de garantir une mise en œuvre efficace de son PDZAA et de favoriser un passage à l'action rapide, la MRC adopte une approche souple, évolutive et ancrée dans la réalité du territoire. Cette approche permet d'adapter les interventions en fonction des besoins exprimés par le milieu, de la vision, des enjeux émergents et des opportunités de développement qui se présentent.



MISE EN OEUVRE

Le processus de mise en œuvre s'articule donc autour d'un cycle annuel structuré en trois grandes étapes : planification, action et bilan, assurant ainsi un rythme soutenu et une progression continue des travaux.

Les parties prenantes – producteurs, entreprises, élus, organismes du territoire et représentants gouvernementaux – seront au cœur de la démarche. Elles composeront un comité de mise en œuvre mandaté pour piloter les travaux, orienter les priorités et assurer un suivi dynamique et cohérent des actions.

1. Planification

Définir le plan d'action annuel selon les priorités et opportunités.

Chaque année, le comité de mise en œuvre se réunit pour définir un plan d'action annuel. Cette étape permet de cibler les chantiers prioritaires et d'identifier les actions les plus pertinentes à entreprendre, en tenant compte des ressources disponibles, des partenaires mobilisables et des opportunités en cours.



Comité de mise en œuvre

2. Action

Mettre en œuvre les actions.

La mise en œuvre des actions peut prendre différentes formes : certaines seront réalisées par la ressource dédiée aux dossiers agroalimentaires de la MRC, d'autres par des partenaires du milieu, ou encore en collaboration entre les deux.

Cette flexibilité permet d'adapter les moyens aux réalités du territoire et de renforcer les liens avec les acteurs du secteur.



MRC / partenaires

Cycle annuel

Veille continue

Repérer les occasions, bonnes pratiques et projets inspirants.

3. Bilan

Évaluer les résultats obtenus et ajuster pour l'année suivante.

À la fin de chaque cycle annuel, un bilan est effectué pour évaluer les actions réalisées, leur portée et leur alignement avec les objectifs du plan. Ce moment de réflexion permet aussi de mesurer les résultats en lien avec les indicateurs établis, d'identifier les réussites et les éléments à améliorer pour la suite.



Comité de mise en œuvre

MISE EN OEUVRE

Tout au long de l'année, la ressource dédiée à la mise en œuvre et le comité de mise en œuvre demeurent à l'affût : ils effectuent une veille afin d'identifier des idées inspirantes, des projets porteurs ou des pratiques prometteuses, ici comme ailleurs. Cette veille contribue à nourrir la planification continue et à capter de nouvelles occasions de développement.

Rôle du comité de mise en œuvre

Le comité de mise en œuvre du PDZAA joue un rôle élargi par rapport au comité de suivi du PDZAA. Il se réunit à des moments stratégiques de l'année pour participer activement à la planification, au suivi des actions en cours et à l'analyse des résultats.

Grâce à une coordination continue avec la ressource de la MRC, le comité s'assure que les actions entreprises sont cohérentes avec les priorités régionales, bien ancrées dans le territoire et qu'elles évoluent en fonction des réalités du milieu.



PLAN D'ACTION

Dans le cadre de la révision de son PDZA, la MRC des Etchemins a opté pour une démarche novatrice, délaissant le traditionnel plan d'actions linéaire au profit d'une organisation structurée par « chantiers ».

Pour chacun de ces chantiers thématiques, les stratégies et les outils d'intervention resteront flexibles : ils seront adaptés en fonction des opportunités et des défis rencontrés sur le terrain, ce qui confère à la démarche une agilité nécessaire au suivi des réalités locales.

En ajustant continuellement les initiatives selon l'évolution des contextes agricoles, l'ensemble des efforts se concentre sur l'atteinte des objectifs visés et la maximisation des retombées pour la communauté.

Photo : © Kim Boulet / Municipalité de Sainte-Sabine

PLAN D'ACTION

Après avoir analysé les grandes valeurs portées par le territoire et identifié les principaux enjeux, cinq chantiers prioritaires ont été retenus :

1



**Soutien à
l'entrepreneuriat
agricole et à la
relève**

2



**Mise en valeur du
potentiel agricole,
connaissance et
diversification des
activités agricoles et
maintien des acquis**

3



**Agroforesterie
et acériculture**

4



**Mise en marché
de proximité,
transformation
agroalimentaire
et agrotourisme**

5



**Gestion durable
de l'eau,
agroenvironnement
et changements
climatiques**



Un moyen d'action récurrent s'est dégagé pour chacun des chantiers : celui de doter la MRC d'une personne-ressource (ou plusieurs personnes) équivalent à un temps plein consacrée(s) au développement du secteur agroalimentaire. Cela pourrait se traduire, par exemple, par une ressource responsable de la mise en œuvre du PDZAA, une ressource au développement économique spécialisée en développement agricole et une banque d'heures pour un spécialiste en agroéconomie. Cette mesure, bien qu'elle ne soit rattachée à aucun chantier en particulier, constitue un pilier transversal et stratégique pour assurer le déploiement et la réussite de l'ensemble du PDZAA.



Soutien à l'entrepreneuriat agricole et à la relève

Contexte : Bien que le nombre d'exploitants agricoles de moins de 35 ans ait augmenté de 33 % entre 2016 et 2021, un défi majeur persiste dans la MRC des Etchemins : 67 % des exploitants ont plus de 55 ans. 87 % des exploitations agricoles de la MRC ne disposent pas de plan de relève. Les parties prenantes identifient plusieurs facteurs expliquant la pénurie de relève et les difficultés à démarrer une entreprise agricole dans la MRC. Parmi ces facteurs, on retrouve l'absence de fonds pour démarrer, la faible attractivité de la région, la pénurie de logements et la méconnaissance des programmes d'aide existants. Par ailleurs, les difficultés liées au démarrage d'entreprise sont souvent accentuées par une formation insuffisante des jeunes dans les secteurs agricoles et forestiers. La combinaison de ces facteurs crée un climat d'incertitude pour l'avenir de l'agriculture locale et rend nécessaire un soutien renforcé pour assurer la pérennité des exploitations agricoles.

Mettre en place un soutien entrepreneurial ciblé pour le secteur agricole en s'appuyant sur les ressources existantes au sein de la MRC.

Objectifs

- Pérenniser les entreprises agricoles
- Faciliter les projets de transfert et la création de nouvelles entreprises agricoles
- Diminuer les contraintes administratives et réglementaires à la pratique de l'agriculture
- Améliorer les compétences entrepreneuriales des entrepreneurs agricoles
- Favoriser la vitalité économique du territoire

MOYENS D' ACTIONS

- Élaborer un plan pour attirer la relève non apparentée et faire connaître le potentiel et les entreprises de la région (maillage, mentorat)
- Créer un fonds de microcrédit agricole
- Faire la promotion de l'offre régionale de formations agricoles pour les entreprises de la MRC
- Soutenir des activités de co-développement dans les secteurs agricoles et forestiers
- Faire la promotion et référer les ressources professionnelles existantes (fiscalistes, comptables etc.) de la région auprès des producteurs agricoles et forestiers
- Organiser des événements d'informations pour les cédants et la relève (ex : plan de transfert)

PARTENAIRES

- MAPAQ
- CMCA
- CRÉA
- CTEQ
- SADC
- Groupement forestier
- APBB
- UPA
- AMVAP
- Syndicat de gestion

2



Mise en valeur du potentiel agricole, connaissance et diversification des activités agricoles et maintien des acquis

Contexte : Selon les parties prenantes, la région des Etchemins manque de reconnaissance, tant à l'échelle locale que régionale, ce qui freine son développement et son rayonnement. Pourtant, son territoire et ses paysages sont une véritable richesse. Ils incarnent l'ADN de la région, notamment grâce à leur beauté et leur diversité. Ces caractéristiques naturelles sont des atouts majeurs pour les activités touristiques, tout en offrant une diversité de productions agricoles. L'éloignement du territoire et les conditions pédoclimatiques sont perçus comme une opportunité pour le développement, permettant à la région de se distinguer par la qualité de son environnement et son potentiel touristique. La zone agricole s'étend sur 96 516 hectares, soit 53 % du territoire total de la MRC des Etchemins. De cette superficie, seulement 20 % est dédiée aux cultures végétales. Cette proportion de terres cultivées a diminué de 1 % entre 2016 et 2021, illustrant ainsi une tendance à la réduction des espaces agricoles cultivés au sein de la MRC. Dans ce contexte, la mise en valeur des friches agricoles devient un enjeu crucial.

Élaborer une stratégie d'attractivité et de mise en valeur des actifs agricoles de la MRC afin d'en faire la promotion auprès d'entreprises existantes ou de nouveaux projets agricoles.

Objectifs

- Approfondir les connaissances des entreprises et activités agricoles
- Pérenniser la vocation agricole des terres de la MRC
- Favoriser la diversification de l'agriculture locale
- Favoriser le développement des entreprises agricoles et les projets de démarrage

MOYENS D' ACTIONS

- Faire une caractérisation des friches selon leur potentiel (qualité des sols, cultures possibles, habitats fauniques)
- Développer un plan de remise en culture (diversification des cultures, superficies pour relève et démarrage)
- Mettre en place une équipe régionale d'experts dédiée aux friches (agronomes, ingénieurs forestiers, etc.)
- Développer une identité et une visibilité agricole et forestière de la MRC en lien avec les objectifs de sa planification stratégique
- Créer et faciliter des maillages entre les entreprises du territoire

PARTENAIRES

- | | | |
|--------------------------------|---|-----------------------|
| • Municipalités du territoire | • Propriétaires fonciers | • Tourisme Etchemins |
| • UPA | • Clubs-conseil | • APBB |
| • MAPAQ | • Service de développement économique de la MRC | • AMVAP |
| • Producteur(trices) agricoles | | • Réseau Agriconseils |



Agroforesterie et acériculture

Contexte : La zone agricole s'étend sur 96 516 hectares, soit 53 % du territoire total de la MRC. De cette superficie, 80 % est occupée par des boisés, des plantations et des érablières. La forêt constitue une ressource stratégique, notamment pour le dynamisme économique qu'elle génère à travers les activités récréotouristiques et le secteur de l'industrie forestière. De plus, la beauté des paysages forestiers, la diversité des milieux naturels et le potentiel de cette ressource pour la récolte des produits forestiers non ligneux (PFNL) en font un atout majeur. L'acériculture est un secteur économique très important pour la région. Elle contribue non seulement à la création d'emplois mais aussi à l'occupation durable du territoire. La qualité des produits dérivés de l'érable et l'expansion de cette filière en font un moteur de croissance économique.

Mettre en place une stratégie de diversification et d'augmentation des revenus de la forêt.

Objectifs

- Pérenniser les entreprises acéricoles et agroforestières
- Augmenter le revenu des entreprises forestières provenant d'autres sources que la vente de bois

MOYENS D' ACTIONS

- Réaliser une caractérisation des superficies forestières de la MRC pour évaluer les potentiels de développement
- Se joindre à des projets régionaux de développement de nouvelles filières forestières en lien avec l'économie verte (Biochar, méthanol, biomasse, copeau)
- Développer la filière des PFNL sur le territoire de la MRC
- Appuyer les démarches régionales de contrôle des espèces exotiques envahissantes (EEE) forestières
- Soutenir les initiatives régionales d'adaptation de la forêt aux changements climatiques en lien avec le plan climat de la MRC
- Développer le volet touristique de la forêt (ex : chasse, vtt, randonnée pédestre, hébergements alternatifs)
- Faire la promotion auprès des acériculteurs des formations disponibles (développement des compétences)

PARTENAIRES

- | | | |
|---|-------------------------------|--------------------------|
| • Institutions financières | • SADC | • UPA |
| • Raffineries | • Firmes de génie | • Groupements forestiers |
| • Service de développement économique de la MRC | • Municipalités du territoire | • Conseillers forestiers |
| | • MAPAQ | |

Mise en marché de proximité, transformation agroalimentaire et agrotourisme

4



Contexte : En 2021, la population de la MRC des Etchemins était de 16 998 habitants, dont près de la moitié (45 %) est concentrée dans deux principaux pôles. Cette répartition géographique a des répercussions sur l'organisation des activités économiques, tant au niveau de la répartition des consommateurs que de l'offre. Des 387 exploitations agricoles de la MRC, 76 pratiquent la vente directe au consommateur. L'agrotourisme se développe dans la MRC, avec six entreprises qui s'y consacrent. Au total, la MRC compte 16 entreprises engagées dans le secteur du tourisme agroalimentaire en 2024. Ces données reflètent la complexité du marché local, où les producteurs font face à des volumes de vente limités et des prix plus élevés. En outre, les petites entreprises agricoles manquent de moyens, de temps et d'accès aux grandes chaînes de distribution, ce qui limite leur visibilité et leur développement. La transformation des produits agricoles et le manque de structures collectives de mise en marché demeurent des enjeux majeurs pour les producteurs locaux.

Élaborer une stratégie collective de soutien à la mise en marché et à la transformation des produits agricoles de la MRC.

Objectifs

- Faciliter l'accès aux marchés pour les produits locaux
- Améliorer la spécificité alimentaire de la MRC
- Pérenniser les entreprises agricoles du territoire et favoriser la création de nouvelles entreprises
- Faciliter la transformation agroalimentaire sur le territoire
- Favoriser le développement des activités agrotouristiques

MOYENS D' ACTIONS

- Réaliser une étude commerciale sur la mise en marché de proximité, la transformation et l'agrotourisme local afin d'identifier les potentiels de développement en lien avec les créneaux de la MRC (besoins des producteurs, offre de produits, intérêt des consommateurs)
- Élaborer un plan de promotion des produits locaux et des activités agrotouristiques
- Mettre en place des activités de maillage et de réseautage entre producteurs, restaurateurs et transformateurs
- Mettre en place une stratégie de mise en valeur des produits locaux dans les hébergements et lieux touristiques par l'identification de produits d'appel (ex: offre de paniers cadeaux)
- Appuyer la TACA dans son recensement des équipements de transformation disponibles et l'identification des besoins des producteurs de la MRC

PARTENAIRES

- TACA
- MAPAQ
- UPA
- Tourisme Etchemins
- Producteurs(trices) agricoles, restaurateurs, hébergements

Gestion durable de l'eau, agroenvironnement et changements climatiques

5



Contexte : Les producteurs agricoles doivent faire face aux conséquences du réchauffement climatique. Selon les données du projet Agri-climat, l'horizon 2050 pour Chaudière-Appalaches prévoit une augmentation de la température moyenne annuelle d'environ 3°C ainsi qu'une hausse des précipitations totales de l'ordre de 75 mm. Bien que certains voient des opportunités d'adaptation aux nouvelles conditions climatiques, les défis restent majeurs, en particulier en ce qui concerne la gestion de l'eau. Les sécheresses plus fréquentes et les épisodes de pluie intense peuvent entraîner une mauvaise gestion de l'eau, affectant les rendements et augmentant les risques d'érosion. La protection des ressources en eau demeure un enjeu crucial. Un renforcement de la sensibilisation aux enjeux environnementaux s'avère indispensable pour garantir une gestion plus responsable des ressources en eau.

Mettre en place diverses mesures pour la préservation de la ressource eau (souterraine et de surface) à partir des diverses planifications locales et régionales déjà mise en place.

Objectifs

- Protéger la ressource eau (souterraine et de surface)
- Pérenniser la disponibilité de l'eau souterraine en qualité et en quantité pour des fins agricoles et forestières
- Protéger les milieux hydriques et humides

MOYEN D'ACTION

- Faire des liens, des maillages et des ponts entre les planifications et initiatives existantes avec l'enjeu de la gestion durable de l'eau

PARTENAIRES

- Producteurs(trices) agricoles
- Municipalités du territoire
- OBV
- Agronomes
- Clubs-conseil en agroenvironnement

ANNEXES

Annexe A Portrait du territoire



<http://www.mrcetchemins.qc.ca/wp-content/uploads/2025/10/Annexe-A-Portrait.pdf>

Annexe B Diagnostic



<http://www.mrcetchemins.qc.ca/wp-content/uploads/2025/10/Annexe-B-Diagnostic.pdf>



Photo : © Yvon Lacombe / Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford

PROZAA

Photo : © Mélanie Goupil / Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis

**PLAN DE DÉVELOPPEMENT
DE LA ZONE AGRICOLE ET
AGROFORESTIÈRE**

MRC DES
ETCHEMINS
*Naturellement
entrepreneurante!*